

Le sol était divisé en trois grandes parts. La première servait à l'entretien du culte, la seconde appartenait à l'empereur, et la troisième, beaucoup plus considérable, était destinée au peuple.

Quant aux divisions ou subdivisions particulières, elles se faisaient ainsi :—chaque citoyen recevait en se mariant une mesure de terre du produit de laquelle il pouvait vivre aisément avec son épouse. On lui en donnait une nouvelle chaque fois qu'il survenait un petit citoyen, et une demi-mesure seulement à la naissance d'une petite. On apprenait au sujets la profession que chacun pouvait suivre selon son rang, de manière que tous les individus de la nation pussent contribuer de leur travail au bien-être de la société entière, et que l'on trouvât dans le travail des particuliers de quoi subvenir au besoin de chaque famille, et au soutien des veuves et des orphelins, des vieillards et des invalides.

Un tel système voulait un cadastre et des régîtres publics. Il y avait en effet des officiers dont le devoir était de donner de mois en mois un état des naissances et des décès. Les citoyens étaient distribués sur le sol en clans ou tribus comprenant un certain nombre de familles. Il n'était permis de confondre un clan avec un autre ni par mariage ni par changement d'habitation ; et cette prohibition ne saurait être traitée d'inutile